

LE TROISIEME VOYAGE DES DECOUVERTES FAITES PAR LE CAPITAINE
JACQUES QUARTIER, EN L'ANNÉE 1540, DANS LES PAYS DE CANADA,
HOCHELAGA ET SAGUENAY,

(Traduit de Hakluyt.)

Chapitre I.

Le Roy François Premier, ordonne à Jacques Quartier de faire de plus amples découvertes vers les Pais de Canada, Hochelaga et Saguenay. Ses préparatifs, et son départ de St. Malo, avec cinq Navires. Son arrivée au Port de Ste. Croix. Il bâtit un fort à quatre lieues plus outre, en un lieu qu'il appelle Charlesbourg Royal.

Le Roy François Premier, ayant ouï ce qu'avoit rapporté le Capitaine Quartier, son Pilote Général, de ses deux premiers Voyages de découvertes, tant par ses écrits que verbalement, touchant ce qu'il avoit trouvé et vu dans les Terres Occidentales par lui découvertes, dans les pays de *Canada* et *Hochelaga*, et ayant aussi vu et conversé avec les Hommes Sauvages que le dit Quartier avoit amenés de ces Pays, l'un desquels étoit Roy du *Canada*, et qui avoit pour nom *Donnacona*, et autres: lesquels après avoir vécus longtems en France et au País de la Bretagne, y furent baptisés selon leur désir et demande, et trépassèrent ensuite dans le dit Pays de Bretagne. Et quoique Sa Majesté eut été informée par le dit Quartier de la mort et décès de tous les Hommes Sauvages qui avoient ainsi été amenés par lui (lesquels étoient au nombre de dix) à l'exception d'une petite fille d'environ dix ans, cependant elle résolut d'y envoyer de nouveau le dit Quartier son Pilote, avec Jean François de la Rocque, Chevalier, Seigneur de Roberval, qu'elle nomma son Lieutenant et Gouverneur dans les País de *Canada* et *Hochelaga*, et le dit Quartier comme Capitaine Général et Maitre Pilote des Vaisseaux, afin de faire plus amples découvertes qu'il n'avoit été faites dans les précédens voyages, et atteindre (s'il étoit possible) à la connoissance du País du *Saguenay*, duquel le Peuple, amené par le dit Quartier, comme il est dit, avoit rapporté au Roy, qu'il s'y trouvoit de grandes richesses et de très-bons País. Le Roy donc, commanda, qu'il fut baillé certains deniers à l'effet d'entreprendre le dit voyage avec Cinq Navires: laquelle chose fut faite par les dits Sieurs de Roberval et Quartier; lesquels s'accordèrent d'appréter les dits Cinq Navires à Saint Malo en Bretagne, là même où les deux premiers voyages avoient été apprêtés et

d'où les Vaisseaux avaient pris leur départ, et auquel lieu le dit Sieur Roberval envoya Quartier pour la même fin. Et après que Quartier eut fait préparer et mettre en ordre les dits Cinq Navires, le Sieur de Roberval se rendit à Saint Malo où il trouva les Navires en rade, les vergues hautes, tous prêts à partir et faire voile, n'attendants autre chose que la venue du Général, et le paiement des dépenses. Et comme le Sieur de Roberval le Lieutenant du Roy, n'avait pas encore reçu son artillerie, ses poudres et munitions, et autres choses nécessaires dont il s'étoit pourvu pour ce voyage dans les Païs de Champagne et de Normandie, et parceque les choses susdites lui étoient très nécessaires, et qu'il ne pouvoit se résoudre à les laisser en arrière, il se détermina de partir de St. Malo pour aller à Rouen, et là y faire apprêter un ou deux Navires à *Honfleur* où il pensoit que toutes ces choses étoient venues; et que le dit Quartier partirait incontinent avec les Cinq Navires qu'il avoit préparés, et prendrait les devants. Considérant aussi, que le dit Quartier avait reçu des lettres du Roy, par lesquelles il lui enjoignoit expressément de partir et faire voile incessamment à la vue et recette d'icelles, à peine d'encourir son déplaisir, et de lui en imputer tout le blâme. Après avoir délibéré toutes ces choses, et que le dit Sieur de Roberval eut fait un état et revue de tous les Gentilshommes, Soldats et Matelots qui avoient été retenus et choisis pour l'entreprise de ce voyage, il donna au dit Quartier pleine autorité de partir et prendre les devants, et de se conduire en toutes choses comme s'il s'y fut trouvé en personne; et lui-même prit son départ pour *Honfleur* afin de faire ses autres préparatifs. Après ces choses ainsi faites, le vent devenant favorable, les susdits Cinq Navires firent voile ensemble, bien fournis de victuailles pour deux ans, le vingt-troisième jour de Mai 1540.

Et nous navigâmes si longtemps, par des vents contraires, et des tourmentes continuelles qui nous arrivèrent à cause du retardement de notre départ, que nous fûmes sur la mer plus de trois mois avant de pouvoir arriver au Port et Hâvre du *Canada*, sans avoir eu pendant tout ce temps trente heures de bon vent qui put nous servir à suivre notre droit chemin: de sorte, que nos Cinq Navires à cause de ces tempêtes s'entreperdirent les uns des autres, sauf deux qui demeurèrent ensemble, savoir: celui où étoit le Capitaine, et l'autre dans lequel se trouvoit le Vicomte de Beaupré, jusques enfin au bout d'un mois que nous nous rencontrâmes au Hâvre de *Carpont* en la *Terre-Neuve*. Mais la longueur du temps que nous fûmes à passer entre la Bretagne et la *Terre-Neuve* fut cause, que nous nous trouvâmes en grand besoin d'eau, rapport au Bestial, aussi bien que des Chèvres, Porcs et autres animaux que nous avons apporté pour y multiplier dans le Païs, lesquels nous

fumes nécessités d'abreuver avec du Cidre et autres breuvages. Ayant donc été l'espace de trois mois à naviguer sur la mer, nous étant arrêtés à *Terreneuve*, attendans le Sieur de Roberval, et faisans provision d'eau et autres choses nécessaires, nous ne pumes arriver devant le Hâvre de *Ste. Croix* en *Canada* (auquel lieu dans notre précédent voyage, nous avions demeuré huit mois) que le vingt-troisième jour du mois d'Août. Auquel lieu les peuples du Païs vinrent à nos Navires, montrants une grande joie de notre arrivée; et nommément y vint celui qui avoit la conduite et qui gouvernoit le Païs du *Canada*, appelé *Agona*, lequel avoit été nommé Roy par *Donnacona*, et que dans notre précédent voyage nous avions emmené en France: Et s'étant rendu au Navire du Capitaine avec six ou sept barques, et avec nombre de femmes et enfans; et après que le dit *Agona* se fut informé du Capitaine où étoit *Donnacona* et les autres, le Capitaine lui répondit: Que *Donnacona* étoit décédé en France, et que son corps étoit demeuré en terre, et que les autres étoient restés en France où ils vivoient comme de grands seigneurs; qu'ils étoient mariés, et qu'ils ne vouloient pas revenir en leur Païs. Le dit *Agona* ne montra aucun signe de déplaisir de tout ce discours: et je crois qu'il le prit ainsi en bonne part, parcequ'il demouroit Seigneur et Chef du Pays par la mort du dit *Donnacona*. Après laquelle conférence le dit *Agona* prit un morceau de cuir tanné de couleur jaune, et garni tout autour d'*Esurgny* (qui est leur richesse, et la chose qu'ils estiment être la plus précieuse, comme nous faisons de l'or) qui étoit sur sa tête au lieu de Couronne, et le plaça sur la tête de notre Capitaine; ensuite il ôta de ses poignets deux bracelets d'*Esurgny*, et les plaça pareillement sur les bras du Capitaine, lui faisant des accolades, et lui montrant de grands signes de joie: ce qui n'étoit que dissimulation comme bien il nous apparût ensuite. Le Capitaine prit sa Couronne de Cuir et la mit de rechef sur sa tête, et lui donna ainsi qu'à ses femmes certains petits présents: lui donnant à entendre, qu'il avoit apporté certaines choses nouvelles, desquelles il lui feroit présent ci-après:—et pour cé, le dit *Agona* remercia le Capitaine. Et après qu'il lui eut fait bonne chère ainsi qu'à sa Compagnie, ils prirent leur départ et s'en retournèrent à terre avec leurs barques.

Après lesquelles choses, le dit Capitaine fut avec deux barques a mont la Rivière audelà de *Canada* et du Port de *Sainte Croix*, pour y voir un Hâvre et une petite Rivière qui est environ quatre lieues plus outre: (1) laquelle fut trouvée meilleure et plus commode pour y mettre

(1) Aujourd'hui la Rivière du Cap-Rouge.

ses Navires à flot et les placer, que n'étoit l'autre. Pourquoi à son retour fit mener tous ses Navires au devant de la dite Rivière, et à basse mer fit planter son Artillerie pour mettre en sureté ceux des Navires qu'il entendoit garder et retenir dans le Païs, lesquels étoient au nombre de trois: ce qu'il fit le jour suivant; et les autres Navires demeurèrent dans la rade au milieu du fleuve, (auquel lieu les victuailles et autres choses qu'ils avoient apporté furent débarquées:) depuis le vingt-septième jour d'Août jusqu'au deuxième de Septembre, auquel temps ils firent voile pour retourner à *Saint Malo*. Dans lesquels Navires il renvoya Marc Jalobert son beau-frère, et Etienne Noël son neveu, tous deux excellents Pilotes, et bien expérimentés; avec des lettres au Roy, pour lui donner connoissance de ce qui avoit été fait et trouvé: et comment Monsieur de Roberval n'étoit pas encore arrivé, et comme il craignoit que par la cause des vents contraires et tempêtes il avoit été contraint de retourner en France.

Chapitre II.

Suit la description de la Rivière et Hâvre de Charlesbourg Royal.

La dite Rivière est petite, et n'a pas plus de cinquante pas de largeur, et les Navires tirant de trois brasses d'eau peuvent y entrer de pleine mer: et à basse mer il ne s'y trouve qu'un chenal d'un pied ou environ. Des deux côtés de la Rivière il y a de fort bonnes et belles terres, pleines d'aussi beaux et puissants arbres que l'on puisse voir au monde, et de diverses sortes, qui ont plus de dix brasses plus haut que les autres; et il y a une espèce d'arbre qui s'étend à plus de trois brasses, qui est appelé par les gens du Païs "*Anneda*," lequel a plus excellente vertu de tous les arbres du monde, dont je ferai mention ci-après. De plus, il y a grande quantité de Chênes les plus beaux que j'ai vu de ma vie, lesquels étoient tellement chargés de glands qu'il sembloit qu'ils s'alloient rompre; en outre, il y a de plus beaux Erables, Cèdres, Bouleaux et autres sortes d'arbres que l'on en voit en France: et proche de cette forêt sur le côté Sud, la terre est toute couverte de vignes, que nous trouvâmes chargées de grappes aussi noires que ronces, mais non pas aussi agréables que celles de France, par la raison qu'elles ne sont pas cultivées, et parcequ'elles croissent naturellement sauvages. De plus, il y a quantité d'Aubépines blanches, qui ont les feuilles aussi larges que celles des Chênes, et dont le fruit ressemble à celui du Néflier. En somme, ce Païs est aussi propre au labourage et à la culture qu'on

puisse trouver ou désirer. Nous semames ici des graines de notre Païs, tel que graines de Choux, Naveaux, Laitues et autres, lesquelles fructifièrent et sortirent de terre en huit jours. L'entrée de cette Rivière est devers le Sud, et elle va tournant vers le Nord en serpentant; et à l'entrée d'icelle vers l'Est, il y a un Promontoire haut et roide où nous pratiquames un chemin en manière de double montée, et au sommet nous y fimes un Fort pour la garde du Fort qui étoit au bas, ainsi que des Navires et de tout ce qui pouvoit passer tant par le grand Fleuve que par cette petite Rivière. En outre, l'on voit une grande étendue de terre propre à la culture, unie et belle à voir, ayant la pente quelque peu au Sud, aussi facile à mettre en culture que l'on peut le désirer, et toute remplie de beaux Chênes, et autres Arbres d'une grande beauté, non plus épais qu'en nos Forêts de France (1) Ici, nous employâmes vingt de nos hommes à travailler, lesquels dans une journée labourèrent environ un arpent et demi de la terre sus-dite, et en semèrent partie avec des Naveaux, lesquels au bout de huit jours, comme j'ai dit ci-devant, sortirent de terre. Et sur cette haute Montagne au Promontoire nous trouvâmes une belle fontaine très-proche du dit Fort: joignant lequel nous trouvâmes bonne quantité de pierres, que nous estimions être Diamans. De l'autre côté de la dite Montagne et au pied d'icelle, qui est vers la grande Rivière, se trouve une belle mine du meilleur fer qui soit au monde, laquelle s'étend jusques proche de notre Fort, et le sable sur lequel nous marchions est terre de Mine parfaite, prête à mettre au fourneau. Et sur le bord de l'eau nous trouvâmes certaines feuilles d'un Or fin, aussi épaisses que l'ongle. Et à l'Ouest de la dite Rivière il y a, comme il a été dit, plusieurs beaux Arbres: et vers l'eau un Pré plein d'aussi belle et bonne herbe que jamais je ne vit en aucun Pré de France: et entre le dit Pré et la Forêt y a grande quantité de Vignes: et au delà de ces Vignes la terre donne abondance de Chanvre lequel croît naturellement, et qui est aussi bon qu'il est possible de voir, et de même force. Et au bout du dit Pré à environ cent pas, il y a une terre qui s'élève en pente, laquelle est une espèce d'ardoise noire et épaisse où l'on voit des veines

(1)—La description donnée par Quartier de cette Rivière et Havre, correspond parfaitement à la position de la Rivière du Cap Rouge, située à trois lieues et demie de Québec; et les détails qu'il nous donne sur tous les environs de cette Rivière nous retracent exactement: le Cap Rouge d'aujourd'hui; une partie de la Forêt qui avoisine ce Cap du côté du Sud du Fleuve St. Laurent, ainsi que le terrain situé de l'autre côté et à l'Ouest de la Rivière du Cap Rouge, lequel forme une espèce de plateau et s'élève ensuite en forme d'amphithéâtre.

de l'espèce des minéraux, et qui luisent comme Or et Argent : et parmi toutes ces pierres il s'y trouve de gros grains de la dite Mine. Et en quelques endroits nous avons trouvé des pierres comme Diamans, les plus beaux, polis et aussi merveilleusement taillés qu'il soit possible à homme de voir ; et lorsque le Soleil jette ses rayons sur iceux, ils luisent comme si c'étoient des étincelles de feu.

Chapitre III.

Comme après le départ des deux Navires qui furent renvoyés en Bretagne, et que la bâtisse du Fort fut commencé, le Capitaine fit préparer deux Barques pour aller à mont la Grande Rivière pour découvrir le passage des trois Sauteurs ou courants d'eau.

Le dit Capitaine ayant dépêché deux Navires pour s'en retourner et porter nouvelles, ainsi qu'il en avait eu le commandement du Roy, et de ce que la bâtisse du Fort avait été commencée pour la sureté des victuailles- et autres choses, se détermina avec le Vicomte de Beaupré, et les autres Gentilshommes, Maîtres et Pilotes choisis pour la délibération, de faire un voyage avec deux Barques fournies d'hommes et de victuailles pour aller jusqu'à *Hochelaga*, afin de voir et comprendre la façon des Sauteurs d'eau qu'il y a à passer pour aller au *Saguenay*, afin de se mettre plus en état au printemps de passer outre, et durant la Saison de l'hiver apprêter toutes choses nécessaires et en ordre pour leurs affaires. Les susdites Barques ayant été apprêtées, le Capitaine et Martin de Paimpont, avec autres Gentilshommes et le reste des Mariniers partirent du dit lieu de *Charlesbourg Royal* (1) le septième de Septembre, de la susdite année 1540. Et le Vicomte de Beaupré demeura en arrière pour la garde et gouvernement de toutes choses au dit Fort. Et comme ils remontoient la Rivière, le Capitaine alla voir le Seigneur de *Hochelai* (2) dont la demeure est entre *Canada* et *Hochelaga*, et lequel dans le voyage précédent avoit donné au dit Capitaine une petite fille, et l'avoit à plusieurs reprises informé des trahisons que *Taiguragny* et *Domagaya*, (que le Capitaine dans son précédent voyage avoit emmenés en France,) avoient désir de tramer contre lui. Pour le regard de laquelle courtoisie le dit Capitaine ne voulut passer outre sans lui rendre visite ; et afin lui faire entendre que le Capitaine comptoit sur lui, il lui donna deux jeunes garçons

(1) Dans le Routier de Jean Alphonse, ce même endroit est nommé **France-Roy**.

(2) On pense que c'est un Village qui étoit situé proche des **Rapides du Riche-lieu**.

et les lui laissa pour apprendre leur langue ; et il lui fit présent d'un manteau de drap écarlate de Paris, lequel manteau étoit tout garni de boutons jaunes et bancs d'Étain, et de petites Clochettes ; et outre lui donna deux Bassins de cuivre ou Laiton, avec certains Hachots et couteaux. De quoi le dit seigneur parût fort joyeux, et remercia le Capitaine ; après cela fait, le Capitaine et sa Compagnie partirent du dit lieu. Et nous navigâmes avec vent tellement favorable, que nous arrivâmes le onzième jour du dit mois au premier Sault d'eau, (1) qui est à la distance de deux lieues de la ville de *Tutonaguy*. Et après que nous fûmes arrivés en ce lieu, nous nous délibérâmes d'aller et passer aussi loin qu'il est possible avec l'une des Barques, et que l'autre demeureroit en cet endroit jusqu'à notre retour : et nous mîmes le double des hommes en la Barque pour nâger contre le courant ou la force du dit Sault. Et après que nous nous fûmes éloignés de notre autre Barque, nous trouvâmes mauvais fonds et de gros rochers, et un si grand courant d'eau qu'il ne nous fut pas possible de passer plus outre avec notre Barque. Sur quoi, le Capitaine se délibéra d'aller par terre pour voir la nature et la façon du Sault. Et après être descendus à terre, nous trouvâmes près du rivage un chemin et sentier battu conduisant vers les dits Saults, par lequel nous prîmes notre chemin. Et chemin faisant, et peu après trouvâmes la demeure d'un Peuple qui nous fit bon accueil, et nous reçurent avec beaucoup d'amitié. Et après que nous leur eussions fait connoître que nous allions vers les Saults, et que nous désirions d'aller à *Saguenay*, quatre jeunes gens vinrent avec nous pour nous montrer le chemin, et ils nous menèrent si loin que nous vinmes à un autre village ou demeure de bonnes gens, lesquels demeurent vis-à-vis le deuxième Sault, (2) qui nous apportèrent de leurs vivres, tels que Chair et Poisson, et nous en firent offre. Et après que le Capitaine leur eut demandé tant par signes que par paroles, combien de Saults nous avions à passer pour aller à *Saguenay*, et quelle étoit la longueur du chemin d'où nous étions, ce Peuple nous montra et donna à entendre, que nous étions au deuxième Sault, et qu'il n'y avoit qu'un autre Sault à passer (3) ; que la Rivière n'étoit pas navigable pour se rendre au *Saguenay*, et que le dit Sault n'étoit qu'à une tierce partie du chemin plus outre que nous avions parcouru ; nous montrans icelui avec certains petits batons qu'ils

(1) Ce premier Sault semblerait être le **Courant Ste. Marie**.

(2) Ce deuxième Sault paraît correspondre aux **Rapides de Lachine**.

(3) Cet autre Sault doit être le **Sault St. Louis**.

placèrent sur la terre à certaines distances, et ensuite mirent certaines autres branches entre iceux, représentant les dits Saults. Et d'après les dites marques, s'ils disent vrai, il ne peut y avoir que six lieues par terre pour passer les dits Saults.

Chapitre IV.

Description des trois Saults ou courants d'eau qui sont audessus de Hochelaga.

Après que nous fûmes avertis par le dit Peuple des choses ci-dessus dites, tant parceque la journée estoit bien avancée, et que nous n'avions ni bu ni mangé de cette journée, nous délibérâmes de retourner à nos Barques; et y estant arrivés, nous trouvâmes grande quantité de peuples au nombre de quatre cens ou environ, lesquels sembloient estre très réjouis et joyeux de notre arrivée: et pour ce, le Capitaine donna à chacun d'eux certains petits présens, tels que peignes, épingles d'étain et de laiton, et autres petits ornemens, et aux Chefs à chacun sa petite hache et hameçon: desquels firent plusieurs cris et cérémonies de joie. Mais néanmoins, il faut se garder de toutes ces belles cérémonies et joieusetés, car ils auroient fait de leur mieux pour nous tuer, ainsi que nous l'avons appris par la suite. Cela fait, retournâmes avec nos Barques, et passâmes près de la demeure du Seigneur de *Hochelai*, chez lequel le Capitaine avoit laissé les deux jeunes garçons en remontant la Rivière, pensant le trouver. Mais il ne put y trouver personne, sauf l'un de ses fils, lequel dit au Capitaine qu'il étoit allé à *Maisouna*, ainsi que nous le dirent aussi nos garçons, disans qu'il étoit parti depuis deux jours. Mais de vrai, il étoit allé à *Canada* pour délibérer avec *Agona* ce qu'ils pouvoient entreprendre contre nous. Et lorsque nous fumes arrivés à notre Fort, nous fut dit par nos gens, que les Sauvages du País ne venoient plus autour de notre Fort comme ils avoient coutume de faire, pour nous apporter du poisson, et qu'ils nous redoutoient et craignoient à merveilles. Notre Capitaine ayant donc été averti par quelques-uns des nôtres qui avoient été à *Stadaconé* pour les voir, qu'il y avoit un monde considérable du Peuple du País qui y étoient assemblés, fit apprêter toutes les choses et mettre notre Fort en bon ordre...

(La suite de cette Relation se trouve perdue.)